



Monsieur Jean Jack QUEYRANNE
Président
Région Rhône Alpes
78 route de Paris
BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains Cedex

Annemasse, le 16 octobre 2007

Concerne : horaires de train en Région Rhône Alpes

Monsieur le Président,

La réunion publique qui s'est tenue vendredi 12 octobre à La Roche sur Foron sur le thème des horaires de train entre Annecy - Genève Eaux Vive - St Gervais a marqué une étape importante dans l'avancement de ce dossier. Pour la première fois, un véritable échange a pu s'instaurer entre usagers, élus locaux et régionaux, et responsables de la SNCF. Nous tenons à remercier MM. Coulombel et Ravache de leur présence et de leur écoute active.

Les interventions - souvent vives - du public auront manifesté, s'il en était encore besoin, l'inquiétude et l'exaspération qui animent aujourd'hui aussi bien les usagers que les élus locaux. Comment pourrait-il en être autrement lorsque ce sont un rythme de vie, des conditions d'étude, un emploi ou encore les projets de développement d'une commune qui se trouvent ainsi remis en cause du jour au lendemain ?

Chacun a certes bien compris les vertus du cadencement que la Région souhaite instaurer, et nul ne songe à en discuter les bienfaits à terme. Toutefois, il n'est pas acceptable que cette mise en place s'effectue à quelque endroit que ce soit dans le sens d'une réduction des dessertes existant actuellement. Or c'est précisément ce que nous observons dans le projet d'horaires actuel pour chacune des gares du parcours Annecy - Annemasse, là où pourtant, comme partout ailleurs, la demande ne cesse de croître.

Les raisons avancées pour ce choix ne sont nullement recevables.

« *Le matériel manque, nous dit-on ; il est en cours de commande mais ne sera en tout état de cause pas livré avant 2008 et même au-delà* ». Pourtant, s'assurer de la disponibilité du matériel sur l'ensemble des lignes concernées paraissait bien le moins avant de s'engager dans un tel projet.

« *Les infrastructures ne sont pas adaptées : elles sont totalement dépassées, faute d'investissement du Réseau Ferré* ». Pourtant, les trains circulent actuellement, et la demande des usagers, comme des communes, ne va pas au-delà des horaires existant jusqu'à présent.

Au-delà de ces divergences, nous retiendrons de cette soirée la volonté des élus locaux, regroupés autour de M. Thabuis, maire de La Roche sur Foron et président de la Communauté de Communes du Pays Rochois, de travailler en lien étroit avec la Région pour mettre en place une solution satisfaisante pour tous.

La complexité de desserte de lignes à voies uniques et en étoiles est une donnée que nous ne sous-estimons pas. Cependant, nous avons soumis à l'analyse la situation de la desserte à des experts ferroviaires qui nous ont cité en exemple le RER bernois. Il existe une solution de coupe accroche des trains toutes les ½ heures à Kerzers, sur des voies uniques, où les trains en provenance de Murten et Neuchâtel sont attelés pour rentrer dans Berne.

Vous trouverez ci-joint un détail de propositions concrètes que nous vous demandons de bien vouloir soumettre à la SNCF. L'idée simple d'accroche en gare d'Annemasse des trains venant respectivement d'Evian et d'Annecy pour Genève Eaux Vives nous paraît une solution économique et réalisable dans l'immédiat.

Du côté des usagers et des communes, l'exigence reste le maintien de l'offre actuelle, et en particulier :

- conserver les 2 trains du matin au départ d'Annecy (6h18, 7h18), desservant l'ensemble des gares intermédiaires, et ceux du soir au départ de Genève Eaux Vive (16h20, 17h20, 18h25, 19h25, 21h25).
- de même, il importe de préserver l'offre entre St Gervais et Annecy, largement victime elle aussi de la mise en place du cadencement.

Nous parlons du reste bien ici de trains et non de cars – ces derniers faisant l'objet d'un rejet unanime des usagers en raison tout à la fois du manque de fiabilité des horaires, de capacités de transport réduite, de conditions de confort très nettement inférieures au train ou encore de l'impossibilité d'y mettre des vélos.

C'est donc sur la base de ces pistes que nous vous demandons de retravailler les horaires en lien avec les responsables de la SNCF, dans la perspective du prochain Comité de Ligne du lundi 22 octobre. Nul doute que nous serons particulièrement attentifs aux nouvelles propositions qui pourront être formulées.

Vous remerciant de l'appui que vous apporterez à nos demandes, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

William LACHENAL
Président



Michel CHARRAT
Président



Copie : MM. Coulombel, Ravache (Région Rhône Alpes), M. Thabuis (La Roche sur Foron)
M. Vioud (Conseiller Régional – Pdt Comité de Ligne)